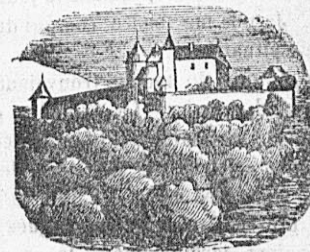




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5³⁷ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12³⁰ 4³⁰ 8³³ 10⁴⁰

ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 18 février 1910.

Nous commençons aujourd'hui à publier la traduction française de la brochure intitulée :

La situation politique dans le canton de Fribourg.

INTRODUCTION.

Il est reconnu que le canton de Fribourg, au point de vue du développement politique, est resté de beaucoup en arrière des autres cantons. Depuis la récente révision de la Constitution du Valais, le canton de Fribourg est le seul où la souveraineté populaire est exercée d'après le système représentatif devenu suranné et où il n'existe pas de consultation populaire, ni en matière financière, ni en matière législative. Il règne d'ailleurs sur les bords de la libre Sarine certaines anomalies politiques qui paraissent à bien des égards inconcevables et même impossibles aux Confédérés. Un rapide aperçu objectif paraît en être tout indiqué.

DROITS POPULAIRES

Il n'y a que deux droits populaires dans le canton de Fribourg : l'initiative pour l'introduction d'une révision constitutionnelle et l'élection de l'Autorité législative, le Grand Conseil.

Une demande d'initiative pour la révision de la Constitution doit être couverte de 6000 signatures. Pour la souscription, les citoyens sont obligés suivant la loi (*) de se rendre au secrétariat communal. Là la signature doit être apposée en présence d'un membre du Conseil communal. Qu'il y ait quelque difficulté à amener beaucoup de citoyens à faire cette démarche, cela saute aux yeux de chacun. Cette difficulté est grande surtout là où la majorité de l'autorité communale est hostile à la demande. Dans ce cas, elle montrera aux initiants un minimum de mécontentement et exercera

*) Loi du 12 mai 1894 sur le mode de procéder dans l'exercice du droit d'initiative populaire. L'art. 5, 2^e al., dit : Le Conseil communal détermine le temps (jour et heure) où les citoyens sont admis à la souscription. Al. 3 : Les signatures doivent être apposées au bureau du Conseil communal et de plus en présence d'un membre de ce conseil ; ce fonctionnaire certifie l'authenticité de la signature.

une certaine pression sur les signataires, pour les dissuader.

La dernière tentative (**) pour l'introduction d'une révision constitutionnelle en l'année 1897 échoua principalement à cause de la difficulté d'opérer la collecte des signatures.

**) La demande d'initiative de cette époque avait la teneur suivante : Les citoyens soussignés, domiciliés et habiles à voter dans le canton de Fribourg,

CONSIDÉRANT

que la constitution du canton de Fribourg est la seule en Suisse qui n'ait pas encore été mise en harmonie avec la Constitution fédérale de 1847, qu'en particulier la Constitution fédérale ou des révisions partielles ont accordé au peuple suisse des droits dont on ne saurait priver les citoyens en matière cantonale,

qu'il y a lieu de tenir compte des progrès accomplis dans tous les domaines et spécialement en matière de commerce, d'industrie, d'agriculture et des voies de communication, qu'il est juste d'admettre à l'administration de la chose publique tous ceux qui ont à supporter les charges qui en dérivent et de mieux répartir les droits et les responsabilités,

- qu'il est particulièrement indiqué :
- a) d'assurer la représentation de toutes les opinions au sein du Grand Conseil, soit par une révision des cercles électoraux, soit de toute autre manière convenable ;
 - b) d'accorder au peuple le droit de nommer lui-même certaines catégories de fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire ;
 - c) d'abandonner aux communes le soin d'élire elles-mêmes leurs instituteurs et tous les autres employés et fonctionnaires communaux ;
 - d) de simplifier l'administration judiciaire et spécialement de remplacer le système des émoluments par celui des traitements fixes ;
 - e) de simplifier également l'administration cantonale au moyen de la suppression d'organes administratifs inutiles et en vue de la diminution du nombre des fonctionnaires à gros traitement et de la régularisation des employés subalternes : gendarmes, etc. ;
 - f) par contre, de déclarer l'incompatibilité des diverses fonctions publiques et d'abolir le cumul des fonctions qui est l'ennemi de toute véritable démocratie ;

CONSIDÉRANT EN OUTRE,

qu'il est nécessaire et opportun de diminuer les charges publiques, tout en employant les revenus de l'Etat pour les exigences de l'agriculture, du commerce et de l'industrie et pour l'amélioration de la classe laborieuse,

d'assurer au peuple l'exercice d'un contrôle sévère de l'emploi des revenus de l'Etat,

de procurer au peuple la possibilité de faire appel au referendum en matière de législation et de faire disparaître les difficultés qui empêchent l'exercice du droit d'initiative en matière constitutionnelle,

demandant la révision de la constitution cantonale.

(Dépôt pour les signatures du 8 mars au 5 juin 1897)

Cette demande d'initiative a été appuyée par 5477 signatures valables et 271 nulles.

(A suivre)

NOUVELLES SUISSES

Militaire. — M. Ernest Wicht, de Sènedes (Fribourg), curé de Colombier (Neuchâtel), est nommé capitaine-aumônier catholique du régiment d'infanterie 34.

Offices du travail suisses. — L'augmentation numérique des offres d'emplois et des placements constatés par les rapports des offices en janvier a été compensée par une augmentation plus grande encore des demandes de travail ; de telle sorte que pour 100 offres de travail pour hommes on a compté 187,7 demandes et pour 100 offres de travail pour femmes 85,6 contre 162,6 et 91,6 en décembre. Le nombre des ouvriers en passage est également en augmentation de 428. Les occasions de travail sont donc plus nombreuses pour les femmes que pour les hommes. Mais cette situation présente de notables variations d'une localité à l'autre.

La fièvre aphteuse. — Pendant la deuxième semaine de janvier, de nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été signalés des cantons de St-Gall, Zurich, Glaris, Grisons et Tessin, en tout dans 8 étables contenant 46 têtes de bétail.

Le gouvernement d'Alsace-Lorraine a interdit à son tour toute importation et transit de bétail de provenance suisse, de la race bovine et caprine.

Berne. — A la suite de fortes chutes de neige, les communications télégraphiques et téléphoniques sont très difficiles ou impossibles sur de nombreuses lignes.

Schaffhouse. — L'incendiaire condamné. — Le Tribunal cantonal a condamné à 3 1/2 années de réclusion l'agriculteur Hermann Brutsch, fer-

mier au Unterwalden, près de Hémishofen, qui avait mis le feu à cet immeuble dans l'espoir de « toucher » l'assurance et de se sortir ainsi de sa mauvaise situation financière.

Les dégâts causés par l'incendie s'élevaient élevés à la somme de 70,000 francs.

Genève. — L'élection des juges.

— Le Conseil d'Etat a fixé aux 2 et 3 avril l'élection des magistrats de l'ordre judiciaire par le peuple.

A L'ÉTRANGER

France. — Le Naufrage du « Général Chanzy ». — Voici la déclaration faite par Marcel Baudez, survivant du naufrage du *Général-Chanzy* :

« Le 9, à une heure de l'après-midi, je me suis embarqué à Marseille sur le navire *Général Chanzy* comme passager à destination d'Alger, en même temps que moi s'embarquait une centaine de passagers et l'équipage. Peu après notre départ, nous avons trouvé une mer démontée et un violent vent du nord. Malgré cela, la traversée continua.

« Le 10 février, à 5 heures du matin, je fus réveillé par une forte secousse, comme si le navire avait eu le flanc projeté sur les rochers. Réveillé en sursaut, je demandai ce qui arrivait. Les matelots répondirent que ce n'était rien. Je n'ajoutai pas foi à cette réponse et, en compagnie d'une trentaine d'autres passagers, tant hommes que femmes, je montai sur le pont.

« Des vagues énormes passaient sur le pont du navire. Une immense vague emporta dans la mer les ballustrades auxquelles s'étaient accrochés un grand nombre de passagers ; ils tombèrent à l'eau. Je restai accroché à un anneau du bateau. A ce moment, je vis venir une vague moins forte et, me laissant emporter par elle, je tombai à la mer. Comme je suis bon nageur et que je voyais la terre très rapprochée, j'étais sûr de me sauver. Peu après, un coup violent me lança sur la côte ; je regardai et je vis que le navire avait disparu.

« A peine avais-je été jeté à la mer que j'entendis un bruit épouvantable, comme si les chaudières avaient fait explosion. Un tonneau de marchandises, violemment projeté, me passa au-dessus de la tête.

« Peu de temps s'était écoulé depuis

que j'étais à terre, quand le jour parut. Je pus me rendre compte de ma triste situation.

« Autour de moi se trouvaient des débris du navire. La tempête était épouvantable. Je passai la journée du 10 dans cette triste position. Je pus rassembler des morceaux de bois pour me protéger contre les vagues qui arrivaient jusqu'à moi. Je mangai des pommes de terre crues que la mer rejetait dans la grotte. Je passai dans les mêmes conditions la nuit du 10. Le 11, au matin, je pus escalader les rochers, qui ont approximativement cinquante mètres de hauteur.

« Après avoir marché pendant une heure, au prix de grands efforts, j'arrivai à une propriété où je fis comprendre que je souffrais de la faim et de la soif. Les habitants ne manquèrent pas de me secourir de bonne grâce; ils me conduisirent ensuite en voiture jusqu'à une ville, dans la maison du juge, qui me reçut avec beaucoup de sollicitude. Aussitôt arriva l'agent consulaire Mir, qui me fit soigner par trois médecins. Ceux-ci ont déclaré que je n'avais que de légères contusions. »

La Compagnie transatlantique annonce que parmi les passagers qui ont péri se trouvait un nommé Krüsi, de nationalité suisse, qui voyageait pour la maison anglaise Ruton, Proctor et Cie.

— Un détournement de trois millions. — Des détournements s'élevant à la somme de deux millions et demi à trois millions, viennent d'être découverts à la Caisse de Liquidation du Havre.

Persie. — Naufrage. 200 morts. — On mande de Téhéran que trois vaisseaux se rendant de Buschir à Bender Rig (Golfe Persique) ont fait naufrage.

Il y a plus de deux cents victimes.

Russie. — Le vierge de Czenstochau. — Il y a quelques mois une statue miraculeuse de la Sainte Vierge, couverte d'admirables bijoux et de superbes broderies dont la valeur dépassait plusieurs millions, disparaissait d'une église de Czenstochau (Pologne russe).

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Fille maudite

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

— Quelle horreur! exclama la jeune fille qui sentit ses cheveux se hérissier sur sa tête.

Un faucheur qui avait écouté attentivement, sans rien dire, prit la parole à son tour.

— Je ne crois guère aux fantômes et aux revenants, dit-il d'un ton grave, et encore moins aux sorcières et aux vampires; mais ce qu'il y a de certain, et je peux en parler, puisque je l'ai vu, c'est qu'un être extraordinaire, homme ou femme, ou démon, erre la nuit au bord de la Sableuse comme une âme en peine.

« Il y a trois ans de cela, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, vers onze heures de la nuit, je péchais à l'épervier dans la Sableuse. J'allais le lendemain à la noce de

La police du monde entier fut sur pied pour découvrir les voleurs qui demeureraient introuvables. Les recherches de la Sûreté russe viennent enfin d'aboutir à l'arrestation de la coupable. C'est une religieuse d'Ekaterinow, que sa vie exemplaire semblait mettre à l'abri de tout soupçon.

Cette femme était à la tête d'une bande de dévaliseurs d'églises, admirablement organisée. Dans sa chambre on a retrouvé la plus grande partie des objets précieux dérobés.

Un complice de la religieuse a été également arrêté.

BRÈVES NOUVELLES

Suisse. —

Jeudi matin, à Genève, une voiture de tramway écrase le gendarme Léon Martignier, Vaudois, 32 ans. Mort instantanée.

— M. de Werra, président du Conseil d'Etat du Valais, est mort jeudi matin à Lausanne, où il était en traitement.

— M^{re} Brustlein, défenseur de Tatiana Léontieff, dément le bruit que cette dernière serait prochainement livrée à la Russie. Le Conseil fédéral n'a pris aucune décision à ce sujet.

— 5 mètres de neige sur la route et à l'hospice du Grimsel. Les communications télégraphiques sont interrompues.

— Montreux-Oberland: les recettes de janvier atteignent 75,160 fr., contre 73,220 en 1909.

— Etranger. —

Une colonne française commandée par un capitaine et deux lieutenants a été massacrée par les indigènes de l'Ouadaï (Afrique centrale). Plus de 100 morts.

— Six tableaux de grande valeur ont été dérobés au musée de Vérone.

— M^{me} Roosevelt et M^{lle} Ethel Roosevelt quittent New-York pour Karthoum, où elles rencontreront l'ancien président.

— A Port-Arthur, l'assassin du prince Ito est condamné à mort et ses deux complices aux travaux forcés.

— Dans la Mer du Nord, le vapeur anglais «Greenland» coule un bateau de pêche inconnu. Quinze hommes noyés.

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Mardi a été effectué le soixante-troisième tirage des séries de l'emprunt à primes de 2 700 000 francs de la ville de Fribourg. Sont sorties les séries:

49	74	284	309	1073	1151
1227	1513	1632	1743	1833	1850
1928	2196	2479	2623	3180	3199
3217	3390	3708	3821	3911	3916
4032	4143	4604	4734	4735	5105
5247	5270	5763	5969	6109	6473
6543	6725	6932	6964	7522	7589

mon cousin d'Artemont, et je désirais emporter quelques-unes de nos excellentes truites. Vous savez tous que pour pêcher, la truite surtout, il faut faire le moins de bruit possible, sans cela, elle n'attend pas que le filet soit lancé sur elle. Je marchais doucement le long de la rivière, lorsque soudain, non loin de moi, j'entendis des plaintes et des gémissements. Je pensai qu'il y avait là, dans le pré, quelqu'un à secourir. Je me dirigeai du côté d'où venaient les gémissements.

« A mon approche, je vis une ombre noire se dresser, comme si elle fût sortie tout à coup des entrailles de la terre. « Qui êtes-vous » criai-je. Alors, au lieu de me répondre, l'ombre, bondissant, fila à une vitesse prodigieuse. Je me mis à sa poursuite; elle passait comme le vent à travers les arbres. A un moment, je fus sur le point de l'atteindre; j'étais assez près d'elle pour entendre son souffle haletant et voir de longs cheveux flottant sur ses épaules; mais elle s'effaçait comme une apparition, avec une telle rapidité que je ne pus voir si elle était passée à droite ou à gauche.

« Voilà ce que j'ai vu, à pareille époque,

7937 8015 8075 8228 8232 8379
8567 8573 8890 9234 9802 9939
9972 10030 10307 10652.

Inspections et admissions des juments poulinières destinées à la reproduction.

Les éleveurs faisant partie d'un syndicat d'élevage de l'espèce chevaline du canton sont informés que la commission cantonale procédera, aux jours et endroits ci-après, à l'approbation des juments que l'on veut faire inscrire dans les registres généalogiques des syndicats:

Lundi 21 février, 11 heures du matin, à Cugy;

Le même jour, 3 h. de l'après-midi, à Chiètres;

Mardi 22 février, à 8 1/2 h. du matin, à Romont;

Le même jour, 2 h. de l'après-midi, à Tavel;

Mercredi 23 février, 9 h. du matin, à Fribourg;

Jeudi 24 février, 9 h. du matin, à Bulle;

Le même jour, 1 h. de l'après-midi, à Châtel St.-Denis.

Cours d'économie alpestre.

— La Société d'économie alpestre donnera, la semaine prochaine, à Vuisternens-devant-Romont, un cours alpestre de six jours.

En voici le programme complet:

Lundi, 21. — 9-11 h. Elevage du bétail par M. Ant. Berset. — 1 1/2-2 1/2 h. Elevage du bétail, par M. Berset.

— 2 1/2-3 1/2 h. Flore alpestre, par M. Berset.

Mardi, 22. — 9-11 h. Utilisation des engrais, par M. Brémond. — 1 1/2-3 1/2 h. Entretien des pâturages, par M. Reichlen.

Mercredi 23. — 9-11 h. Elevage du porc, par M. Chardonnens. — 1 1/2-3 1/2 h. Hygiène du bétail, par M. Bertschy.

Jeudi, 24. — 9-11 h. Améliorations alpestres, par M. L. Tech'ermann. — 1 1/2-3 1/2 h. Sylviculture, par M. Remy.

Vendredi, 25. — 9-11 h. Industrie laitière, par M. de Vevey. — 1 1/2-2 1/2 h. Police des épizooties, par M. Collaud. — 2 1/2-3 1/2 h. Syndicats agricoles, par M. Collaud.

Samedi, 26. — 9-10 h. Comptabilité alpestre, par M. Reichlen. — 10-11 h. Hygiène du montagnard, par M. le docteur Bisig. — 1 1/2-3 1/2 h. Industrie laitière, par M. de Vevey.

GRUYÈRE

Conférence agricole. — Dimanche 20 février, après les vêpres, à la maison d'école du Pâquier, con-

férence de M. Mettraux, vétérinaire, sur le vêlage et l'élevage des veaux.

Conférence avicole. — Dimanche 20 courant, à la sortie des vêpres, dans la grande salle de l'école des garçons, à Vuadens, la Société ornithologique de Fribourg fera donner par M. l'abbé Pittet, rév. curé de Progens, une conférence sur l'élevage rationnel de la volaille.

Brûlée vive. — Dans la soirée de dimanche, à Cerniat, une mère de famille quittait durant quelques instants son appartement pour se rendre à la laiterie. Elle laissait à la maison ses trois enfants en bas âge. Durant cette courte absence, l'un des enfants, une fillette de deux ans, s'approcha si près du potager que le feu se communiquant à ses habits l'enveloppa de flammes. Un parent qui survint à l'instant réussit à éteindre les flammes, mais la pauvre petite était si gravement atteinte qu'il fallut la transporter à l'hôpital de Riaz, où elle mourut, mercredi, après de vives souffrances. Les deux autres enfants n'ont heureusement pas de mal.

Décoration. — A la demande de l'ambassadeur de France à Berne, M. le comte d'Aunay, M. le Président de la République française vient de décerner une médaille d'argent à M. Tobie Bec, négociant à Bulle, délégué du souvenir français et membre fondateur de la Société française de Bulle.

Nos félicitations.

De tout un peu. — Marché assez important, jeudi, à Bulle, le beau temps ayant favorisé la participation du public. Parmi le petit bétail, les veaux demeurent très recherchés, nos marchands ayant peine à satisfaire leur nombreuse clientèle du canton de Vaud et même de Genève.

Des œufs en abondance, au prix de 10 et 12 centimes pièce; légère hausse sur le beurre qui atteint 3,20 et même 3 fr. 40 le kilogramme.

Le fourrage se fait rare dans quelques fermes, tandis que d'autres, la plupart heureusement, en auront suffisamment pour terminer l'hivernage. On croit cependant que la récolte du pays pourra suffire, sans avoir recours au fourrage étranger.

Grâce à une série de jours favorables, la descente des bois se fait dans d'excellentes conditions. Bûcherons et charretiers ont travaillé ferme durant ce mois de février.

à Frémicourt, du fameux fantôme de la Sableuse.

— Alors il n'y a plus à en douter, reprit la grosse paysanne peureuse, c'est bien un revenant; c'est l'âme de l'homme assassiné, qui vient chaque année à la Saint-Jean, réclamer des prières.

— Vous lui ferez dire des messes, répliqua en ricanant le faucheur sceptique.

— Je crois que nous avons assez parlé de fantôme, de revenant et de vampire comme ça, pour empêcher ces petites filles de dormir, reprit le vieux faucheur. Dix heures ne tarderont pas à sonner à la paroisse; mon avis est que nous allions tous nous coucher, attendu que demain, à trois heures, il fera jour. Laissons les fantômes courir la nuit dans la vallée; ils n'ont que cela à faire. Nous, nous avons à nous reposer. C'est afin que les travailleurs puissent se délasser et dormir que le bon Dieu a fait la nuit.

Ils s'en allèrent.

La chambre de Blanche était encore éclairée; mais, depuis un instant, l'obscurité s'était faite dans celle de Jacques Mellier. Les garçons de ferme ayant visité les écuries songèrent à leur tour à aller se coucher.

ÉTAT CIVIL

Mois de

Nat

Pala, Simone-Eugène, d'Isoe (Tessin). — Bug-Gremion. — Bug-Gremion, et de Marie-Julie, Arthur, fils de Thierri (Lac), et de Charrière, Delpy-Adrien, agriculteur. — phine-Céline, née d'Éric, fils de Frédéric (Berne), et de Gremion, Anna, sœur, de Gruyère, née Bussard. — fils de Louis-Théodore et Courtépain, et — Pasquier N. — Jean-Ernest, de Emma, née S. — Max, fils de G. — de Neuenegg (Bâle). — Prince, Philippe-Alexis, née Bala. — G. — fils d'Émile-Jean Justine-Marie, Aline-Lucie, fils cultivateur, de L. — née Barras. — Giuseppe, fils de sentant, d'Antoine Pittarelli. — de Jean-Émile, Vuarmarens, et née Dessingy.

Geisenhoff, Bulle et La Tour qui N. N., se nest, de Bulle. — Théophile, de

Zaugg, Fr. (Berne), et G. — guely, Arthur — La Roche, et — Fribourg et C. — Léon, de Gruyère. — Albertine, de — Charles-Antoine — lène, cuisinière.

Les familles sicut sincèrement leur ont témoigné sympathie à la vient de la fr

M. le Pro

donne son opi de Pilules su Brandt m'est merci en vo employé dans je continuera les Pilules Richard B comme un re cependant, en laxatif agiss core été sur tion à ma co étiquette Cr tant l'inscri de fr. 1.25 d

Jean Ren sur un banc Il paraiss méditation. Il avait é sans en per gens de la j du vrai dan tait-il pas ét lieu à l'épu saire de l' plutôt qu'u

Jean Re femme éch voir. et dor vaient si l vieux puit d'être préc Ne s'étai mond com avaient eu ser. Glissa aussitôt fo douter, ce s'occupai On se p passant d

Mettraux, vétérinaire, l'élevage des veaux.

Ve avicole. — Dirant, à la sortie des grande salle de l'école Vuadens, la Société or-Fribourg fera donner tittet, rév. curé de Pro-prence sur l'élevage ra-laille.

ve. — Dans la soirée Cerniat, une mère de durant quelques ins-tertement pour se rendre lle laissait à la maison ts en bas âge. Durant sence, l'un des enfants, eux ans, s'approcha si que le feu se commu-habits l'enveloppa de parent qui survint à à éteindre les flam-pauvre petite était si teinte qu'il fallut la hôpital de Riaz, où elle di, après de vives souf-ux autres enfants n'ont pas de mal.

on. — A la demande our de France à Berne, Aunay, M. le Président ue française vient de médaille d'argent à M. ociant à Bulle, délégué ançais et membre fon-Société française de

ions.

un peu. — Marché nt, jeudi, à Bulle, le vant favorisé la partici-ent. Parmi le petit bétail, eurent très recherchés, s ayant peine à satis-breuse clientèle du can-t même de Genève. n abondance, au prix de nes pièce ; légère hausse ui atteint 3,20 et même g.

***** ***** *****
se fait rare dans quel-andis que d'autres, la usement, en auront suf-ur terminer l'hivernage. adant que la récolte du uffire, sans avoir recours ranger.

***** ***** *****
e série de jours favora-ote des bois se fait dans onditions. Bûcherons et t travaillé ferme durant vrier.

du fameux fantôme de la Sa-

y a plus à en douter, reprit me peureuse, c'est bien un l'âme de l'homme assassiné, ue année à la Saint-Jean, ré-res.

erez dire des messes, répliqua l'acheur sceptique.

ie nous avons assez parlé de venant et de vampire comme cher ces petites filles de dor-ieux faucheur. Dix heures ne à sonner à la paroisse ; mon-us allions tous nous coucher, demain, à trois heures, il fera les fantômes courir la nuit ; ils n'ont que cela à faire. ons à nous reposer. C'est afin leurs puissent se délasser et bon Dieu a fait la nuit. rent.

de Blanche était encore éclair-epuis un instant, l'obscurité ans celle de Jacques Mellier. ferme ayant visité les écuries ur tour à aller se coucher.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de janvier 1910.

Naissances :

Pala, Simone-Rose, fille d'Antoine, ma-
çon, d'Isone (Tessin), et de Ida-Eugénie, née
Gremion. — Bugnard, Léonie, fille de Jo-
seph-Raymond, mécanicien, de Charmey,
et de Marie-Julie, née Murith. — Etter, Jean-
Arthur, fils de Théophile, charron, d'Ober-
ried (Lac), et de Anna, née Ruprecht. —
Charrière, Delphine-Julia, fille de Louis-
Adrien, agriculteur, de Cerniat, et de Séra-
phine-Céline, née Bapst. — Baumann, Fré-
déric, fils de Frédéric, voiturier, de Schüp-
fen (Berne), et de Maria, née Ineichen. —
Gremion, Anna-Maria, fille d'André-Jean,
sieur, de Gruyères, et de Jeanne-Amélie,
née Bussard. — Wäber, Marcel-Alphonse,
fils de Louis-Théobald, architecte, de Guin
et Courtépain, et de Marie-Julie, née Soltas.
— Pasquier N. N., sexe masculin, fils de
Jean-Ernest, de Bulle, et de Françoise-
Emma, née Seiberger. — Freiburghaus,
Max, fils de Gottfried, menuisier-ébéniste,
de Neuenegg (Berne), et de Emilie, née Ten-
don. — Prince, Marguerite-Emilie, fille de
Philippe-Alexis, de Portolan, et de Elise,
née Bula. — Grandjean, Raymond-Justin,
fils d'Émile-Jean, de Morlon et Emey, et de
Justine-Marie, née Magnin. — Grandjean,
Aline-Lucie, fille de Pierre-Auguste, agri-
culteur, de Le Crêt, et de Virginie-Emma,
née Barras. — Marelo, Renato-Sébastieno-
Giuseppe, fils de Giuseppe-Stéphano, repré-
sentant, d'Antignano (Italie), et d'Adèle,
née Pittarelli. — Conus, Albert-Jean, fils
de Jean-Émile, administrateur postal, de
Vuarmans, et de Jeanne-Marie-Elisabeth,
née Dessingy.

Décès :

Geisenhoff, Charles-Louis-Nicolas, de
Bulle et La Tour-de-Trême, 75 ans. — Pas-
quier N. N., sexe masculin, fils de Jean-Er-
nest, de Bulle. — Pasquier, Xavier, fils de
Théophile, de Bulle et Maulles, 28 ans.

Mariages :

Zaugg, Frédéric, ferblantier, de Trub
(Berne), et Garin, Justine, de Bulle. — Tin-
guely, Arthur-Honoré, de Pont-la-Ville et
La Roche, et Blanc, Eléonore-Emma, de
Fribourg et Corbières. — Bussard, Jules-
Léon, de Gruyères, et Savary, Emma-Marie-
Albertine, de Bulle et Riaz. — Grandjean,
Charles-Antoine, de Le Crêt, et Bardet, Hé-
lène, cuisinière, de Villars-le Grand (Vaud).

Les familles GEX et TINGUELY remer-
cient sincèrement toutes les personnes qui
leur ont témoigné de nombreuses marques de
sympathie à l'occasion du deuil cruel qui
vient de les frapper.

M. le Professeur Dr Carl Emmert à Berne

donne son opinion comme suit : Votre envoi
de Pilules suisses du pharmacien Richard
Brandt m'est bien parvenu et je vous en re-
mercie en vous informant que j'ai souvent
employé dans ma clientèle ces pilules et que
je continuerai à les utiliser, car je considère
les **Pilules suisses du pharmacien
Richard Brandt**, d'après mon expérience,
comme un remède très approprié, doux et
cependant, employé à dose voulue, comme un
laxatif agissant sûrement et n'ayant pas en-
core été surpassé par aucune autre compo-
sition à ma connaissance. — La boîte avec
étiquette Croix blanche sur fond rouge por-
tant l'inscription « Richard Brandt », au prix
de fr. 1.25 dans les pharmacies.

Jean Renand resta seul dans la cour, assis
sur un banc de pierre.

Il paraissait absorbé, dans une profonde
méditation.

Il avait écouté avec le plus vif intérêt, et
sans en perdre un mot, la conversation des
gens de la journée. Evidemment il y avait
du vrai dans ce qu'il venait d'entendre. N'é-
tait-il pas étrange que les apparitions eussent
lieu à l'époque de la Saint-Jean, anniver-
saire de l'assassinat ? Pourquoi ce jour-là
plutôt qu'un autre ?

Jean Renand s'était souvenu de cette
femme échevelée, qu'il n'avait fait qu'entre-
voir, et dont les cris : « Au secours ! » Pa-
vaient si heureusement attiré du côté du
vieux puits dans lequel Rouvenat venait
d'être précipité.

Ne s'était-elle pas montrée à lui et à Ed-
mond comme une véritable apparition ? Ils
avaient eu à peine le temps de la voir pas-
ser. Glissant comme une ombre, elle s'était
aussitôt fondue dans la nuit. Il n'en pouvait
douter, cette femme était le fantôme dont
s'occupaient les gens de Frémicourt.

On se plait à tout exagérer, disait-il ; en
passant de bouche en bouche, les faits les

L'Influenza en fuite.

Depuis que je me sers des Pastilles
Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle
dites « Pastilles Gabas », je souffre beau-
coup moins de mes maux de gorge et
de la poitrine ; je n'ai plus eu l'in-
fluenza dès lors. Mme L., à Reute-Hof.
Dans les pharmacies et drogueries,
à 1 fr. la boîte.

Prenez bien garde

que l'Emplâtre Rocco est un remède
souverain contre le rhumatisme et les
douleurs. Tant d'autres sont apparus
et disparus, lui seul les a tous écartés.
Aux pharmacies David, Barras
et Gavin, à Fr. 1.25.

Un bienfait pour le peuple, tel est,
dans la pleine acception du terme, l'inven-
tion la plus récente dans le domaine de l'al-
imentation, le « Sanin », café suisse aux cé-
réales. Ce produit sensationnel est seul dans
son genre, car il remplace avec une écono-
mie de 50% l'excellent café colonial. Il sup-
porte avantageusement le comparaison avec
les meilleures espèces qu'il égale par son
goût et son arôme. Le « Sanin » est recom-
mandé par les médecins, les chimistes et les
spécialistes les plus autorisés, comme bois-
son de famille idéale pour les personnes
malades ou bien portantes. Le « Sanin » con-
vient particulièrement aux gens nerveux,
débiles, souffrant du cœur ou de l'estomac.
Un litre de « Sanin » ne coûte que 5 centimes
et il est recommandé d'en faire l'essai. Cette
invention a obtenu tout récemment à Paris
la plus haute récompense : « Grand Prix »,
diplôme d'honneur, avec la grande médaille
d'or.

RHUMATISME ARTICULAIRE

A l'Institut de Médecine naturelle
de Niederurnen (Suisse), de H.-J. Schu-
macher, médecin-praticien et pharmacien di-
plômé :

Une année s'étant écoulée, je puis vous
faire savoir qu'aucune rechute ne s'est pro-
duite. Grâce à votre traitement par lettre
et à vos remèdes si efficaces, je suis complé-
tement guéri de douleurs dans les bras et
les épaules qui m'avaient rendu incapable de
tout travail pendant des mois. A. Litsch. —
Signature légalisée : F. Bürgin, cons. munici-
pal, à Buchtalen. 10 juin 1909.

Que celui qui veut connaître son mal et
en être guéri envoie son eau ou la descrip-
tion de sa maladie à l'Institut de
médecine naturelle, Niederurnen
(Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin pra-
ticien et pharmacien diplômé. Brochure gratis.

ON DEMANDE

une personne de confiance pour tenir un
ménage.
S'adresser à l'agence Haasenstein et Vo-
gler, à Bulle.

Mises de bois

Mardi 22 février, dans la forêt can-
tonale de **Varens**, on vendra en mises
publiques : 170 billons sapin, 4 carrons, 4
billes hêtres, 10 tas de rondins et 9 tas de
branches.

Rendez-vous à 1 1/2 heure à l'entrée de la
forêt.
L'Inspecteur des Forêts
du 3^{me} arrondissement.

plus simples, les plus ordinaires, sont tou-
jours dénaturés et prennent peu à peu des
proportions énormes. C'est l'imagination des
gens qui crée les fantômes.

Il avait raison. L'ennemi le plus cruel des
peureux et des esprits faibles est leur ima-
gination ; celle-ci change la forme des objets
et les montre tomme à travers les verres
d'un télescope. Le roseau devient un chêne ;
on voit un éléphant dans une souris.

Ce qu'on racontait des apparitions du trou
Merlin avait, d'ailleurs, un caractère fantas-
tique et surnaturel qui ne pouvait manquer
d'impressionner vivement de braves gens
pour qui les vieilles croyances sont encore
une religion, et qui conservent avec une
sorte de respect les superstitions de leurs
pères.

Après avoir réfléchi un instant, Jean Re-
naud fut convaincu qu'il y avait dans le
fait de ces apparitions étranges un mystère
qui méritait d'être éclairci.

— Il faut que je sache à quoi m'en tenir,
murmura-t-il en se levant ; si le fantôme se
montre cette nuit au bord de la Sableuse, je
le verrai.

(A suivre)

Mises de bois.

Le soussigné avise l'honorable public que
sa mise de bois, à Villars-s.-Mont et Neirivue,
aura lieu le **lundi 28 février 1910.**

Environ 1000 billons mesurant de 470 à
500 mètres cubes, provenant de la montagne ;
bois en partie pour menuiserie.

Rendez-vous des miseurs, à 10 heures du
matin, à l'Hôtel de Neirivue.

L'exposant :

Joseph Gremion
aux Addoux, Epagny.

A vendre

à bas prix, quelques cages d'oiseaux.
S'adresser au bureau du journal.

Mises juridiques.

L'Office des faillites de la Gruyère
vendra en mises publiques, **mer-
credi 23 février**, à 2 heures, à
l'Hôtel du Lion-d'Or, à **Neirivue**,
les immeubles appartenant à la Masse
en faillite Genoud Edouard, à Neiri-
vue, comprenant magasin, logement,
cave et place.

La vente aura lieu à tout prix.

Le même jour, dès 10 heures, l'Of-
fice vendra à tout prix une certaine
quantité d'articles d'épicerie, mercerie,
ainsi que le mobilier et matériel du
magasin comprenant banque, vitrine
etc., etc., et du mobilier comprenant
deux lavabos, 1 canapé, 1 machine à
coudre et 1 table de nuit.

VAULRUZ

A vendre, à Vaulruz, au bord de la
route cantonale : 7 poses de bonne
terre, d'un seul mas, avec source et verger ;
position avantageuse pour construction, ma-
tériaux sur place. Conditions favorables.
S'adresser par écrit à Haasenstein et
Vogler, Bulle, sous H 260 B.

Domaines à vendre.

A vendre, près de l'église d'une grande
paroisse, 2 jolis domaines d'environ 8
poses chacun ; terrain de 1^{re} qualité, beaux
vergers, grands bâtiments et eau abondante.
S'adresser par écrit, sous H 674 F, à
Haasenstein et Vogler, Fribourg.

A louer :

pour le 15 mars, appartement de 4 cham-
bres, cuisine et dépendances, bien exposé au
soleil.
S'adresser à Casimir Pilet, La Tour-
de-Trême. 313

A vendre

environ 1500 pieds de bon foin et regain,
à consommer sur place, chez Michel Dey,
Marsens.

Ane-étalon

est à la disposition des éleveurs chez M.
Napoléon Magnin, Changramont, Mar-
sens.

Trouvé

sur la route de Riaz, un **bov**. Le réclamer
à M. Genilloud, facteur, Bulle.

Dans la Sarine.

A vendre, dans contrée très boisée, scierie
avec force hydraulique et électrique, domaine
attenant de 4 à 5 poses, excellente terre.

Conditions avantageuses.
S'adresser au bureau d'affaires A. Per-
roud, rue de Lausanne 2, Fribourg.

On demande

un garde-génisses.
S'adresser à l'agence Haasenstein et Vo-
gler, Bulle.

A vendre, pour cause de départ

jolie propriété
avec chalet d'habitation, installé
avec tout le confort moderne. Conditions
avantageuses.
S'adresser à M. J. Wolf, chalet des
Agges, près Bulle.

Mises publiques.

On vendra pour cause de décès, le 1^{er}
mars, dès 1 heure de l'après midi, au domicile
de Joseph Meillaz, à **Sorens**, tout un
outillage de charpentier et de menuisier,
ainsi qu'un tour à travailler le bois à l'état
de neuf ; un petit potager, lits et nombre
d'objets trop longs à détailler.
L'exposante : Vve Marie MEILLAZ.

Chaudières à vendre.

La Société de laiterie de La Tour-
de-Trême vendra, le **jeudi 24 février**
prochain, dès 1 heure de l'après-midi, au lo-
cal de l'ancienne fromagerie, une
chaudière de la contenance de 400 litres et
une de 150 litres, ainsi que d'autres ustensi-
les de laiterie, le tout en bon état.
La Tour, le 15 février 1910.

La Commission.

Avis aux taupiers.

La Commune de Bulle met en sou-
mission la prise des taupes pour 1910.

Les inscriptions sont reçues au Bureau de
Ville, où l'on peut prendre connaissance du
cahier des charges. [311
Le Secrétariat communal.

On demande, pour le 1^{er} mars, dans
une laiterie du Jura français,

4 garçons fromagers

sérieux, de toute confiance, ainsi qu'une
jeune fille

jeune fille

robuste pour aider aux travaux du ménage.
On engagerait éventuellement un jeune mé-
nage. — S'adresser laiterie de Tichey,
par Saint-Aubin (Jura).



ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché rem-
plaçant avec économie le lait naturel pour
l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. —
Revient à trois centimes le litre

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL.
PRIX : 0,65 LE KILOG.

Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral

Se méfier des contrefaçons et de la con-
currence déloyale qui cherche à imiter le
nom LACTINA.

Maison fondée en 1882.

Dépôt général pour le district de
la Gruyère chez
MM. CROTTI, frères, à BULLE.

A VENDRE

aux environs de Bulle, un domaine de
7 poses. — S'adresser à l'Agence Haas-
enstein et Vogler à Bulle.

VOUS TOUSSEZ??

Alors prenez vite de nos merveilleux
et réputés

BONBONS DES VOSGES

Aux souverains
bourgeois contre
de sapins rhumes, toux,
des catarrhes.
Vosges.



Goût agréable. — En vente partout.

16 ans de succès.

AVIS : Se méfier des imitations, lesquel-
les ne portent pas le mot VOSGES inscrit
sur chaque bonbon. Seuls fabricants : BRUG-
GER et PASCHE, Genève.

La Mode Favorite.

Album international de plus de
**500 modèles élégants pour
dames.** — Prix : fr. 1. —

Patrons « Favorites ».

S'adresser à la maison Erlanger
frères, Lucerne. 301

A louer en ville

2 logements de 2 et 3 chambres, avec dé-
pendances. S'adresser à M. Louis Ge-
noud, au Cercle catholique.

A louer :

appartements de deux ou quatre cham-
bres, cuisine et dépendances. Eau et lumière
électrique. Jardin si on le désire. Entrée à
volonté. S'adresser à Haasenstein et Vogler,
sous H 37 B.

Sommelière

brave et honnête est demandée pour un
établissement de Bulle.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, à
Bulle.

GLASCOUX FRÈRES PROPRIÉTAIRES-ÉCRIVAINS.

Pour les annonces et réclames, s'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle, rue de Bouleyres, 34.

CACAO

Suchard

LE DÉJEUNER
PAR
EXCELLENCE

La Lessive moderne

garantie sans colore
blanchit linge sans l'abîmer
sans danger sans brassement
sans blanchir à la soude
Semploie avec n'importe quelle méthode de lavage

Soleils Fabricants, Frankel & Co. Suisse

En vente dans les épiceries et drogueries.

Dépôt général pour la Suisse: Albert BLUM & Cie, BALE

BORIL

et toutes les ménagères sont enchantées de ses merveilleuses qualités. Il s'est révélé le meilleur de produits destinés à la lessive, car ses effets sont vraiment surprenants.

à commencé sa marche triomphale à travers la Suisse entière

Savonnerie Sträull & Cie., Winterthour.

POUDRE MAYOR

le plus puissant tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour.

Soleils fabricants: Vve AIF. DELISLE & C', Lausanne.
Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.
Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

Joseph Régis, à Bulle.

avise son honorable clientèle de la Ville et de la campagne qu'il a transféré le magasin et l'atelier de ferblanterie à la RUE de VEVEY, N° 500.

ZINGUERIE - COUVERTURE - ORNEMENTS

Installation de chambres de bains. Articles sanitaires. Appareillage.

Installation et vérification de paratomerres.

Articles de ménage et de laiterie

Travail prompt et soigné. - Prix modérés.

Publicité agricole et viticole

pour le canton de Vaud et la Suisse française.

LA PETITE REVUE

(GAZETTE DU VILLAGE)

Tirage: 10,000 exempl.

LA TERRE VAUDOISE

Chronique agricole et Bulletin réunis.

Organe de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture et des Syndicats d'élevage du bétail du Canton de Vaud.

Publié sous les auspices du Département de l'Agriculture.

Tirage: 8500 exempl.

La Feuille des Avis officiels

DU CANTON DE VAUD

Tirage: 8300 exempl.

Bergers d'estivage.

La Commune d'Avenches demande à engager un maître berger pour la saison d'estivage de 1910.

Sont estivées sur ses pâturages, pendant 120 jours, environ 250 têtes de bétail bovin et 50 poulains.

La saison commence aux environs du 10 mai.

Traitement environ 1400 francs plus le droit de garder deux chèvres et une génisse ou seulement une vache, le maître berger ayant à sa charge ses aides.

Cette situation conviendrait très bien à un père de famille dont les enfants pourraient lui économiser un aide.

Eventuellement, la commune engagerait à l'année son maître berger, le logerait et lui fournirait du travail toute l'année.

Adresser les offres au Greffe municipal.

Avenches, le 10 février 1910.

Municipalité d'Avenches.

L'Arôme
Le Bouillon en Cubes
Les Potages à la minute

MAGGI

Marque
— Croix-Etoile —
viennent de nouveau d'arriver chez Casimir Pilet, Tour-de-Trême.



La Stimuline

Poudre anti-épidémique, tonique, apéritive et ferrugineuse, pour chevaux, vaches, porcs, etc. Recommandée après la vérole pour la guérison et la sécrétion du lait.

Prix: 5 fr. le paquet de 200 gr. - En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

A. PANCHAUD & Cie
fabricants,
à VEVEY.
Maison fondée
en 1852

En vente à Bulle chez M. Paul Gavin, pharmacien.

M. E. David, pharmacien.

BROU DE NOIX

Sirop ferrugineux Golliez

(Eigez la marque: 2 Palmiers)

employé avec succès depuis 36 ans, contre les impuretés du sang, boutons, dartres, etc.

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

La meilleure

boisson du matin et du soir, la plus nourrissante et la plus saine pour enfants et adultes est sans contredit „SANIN“, le café suisse aux graines céréales de Leippert.

Le „SANIN“ est recommandé très vivement par les médecins et spécialistes autorisés, la saveur et l'arôme étant pareils au café colonial; „SANIN“ par contre n'excite pas, convient parfaitement à l'estomac, nourrit, tout en étant 50 % meilleur marché que le café colonial.

Dépôts à: **Bulle**: Joseph Déforel; Philippe Dubas; Charles Corpataux; Pierre Judet; Vve L. Treyvaud. — **Albeuve**: Sœurs Ruffieux. — **Broc**: Société de consommation; Joseph Ecoffey; Mad. D. Barras. — **Corbières**: S. Blanc. — **Echarlens**: P. Gremaud. — **Epagny**: A. Blanc; Aug. Gachet. — **Estavannens**: Fr. Caille. — **Grandvillard**: Etienne Python. — **Gruyères**: Pl. Jaquet. — **Hauteville**: E. Zapf. — **Marsens**: E. Tornare. — **Montbohon**: L. Schmidt. — **Le Pâquier**: P. Pâquier. — **Pringy**: A. Bühler. — **Rueyres près Bulle**: Jos. L'Abey. — **Sâles près Bulle**: Aug. Savary. — **Sorens**: Fr. Privet. — **Vaulruz**: Mad. Clémence Borecard. — **Villars-s-Mont**: Mad. El. Thorin. — **Villarvolard**: Mad. Schouwey. — **Vuadens**: Mad. Castella-Genoud; G. Sottas. — **Vuippens**: Mad. A. Menoud. — **Gumefens**: Lucien Perrotet. — **La Joux**: Jos. Menoud. — **Le Crêt**: Isidore Vial. — **Lentigny**: Emile Cretin. — **Romont**: Emile Voulanthen.

SAVON D'OR
Schuler

Permet une économie de temps, d'argent et de peine.

VILLE DE BULLE

Lundi 21 février 1910, la Ville de Bulle vendra, en mises publiques, dans les forêts communales, 250 mètres cubes en billons et carrons, 90 stères, 60 tas et 150 troncs.

Rendez-vous des miseurs, à 9 heures du matin, avec sac garni, au Grand Crêt.
Le Secrétariat communal.

A vendre

à consommer sur place, à La Roche, environ 13,500 pieds de bon foin.
Pour renseignements et conditions, s'adresser à M. Olivier Brodard, syndic, La Roche. [299]

A LOUER

une jolie chambre meublée, bien exposée au soleil.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre:

7000 pieds de foin et regain à distraire.
S'adresser à Romanens Alfred, à Sorens.

Bibliothèque

VINGT-N



ABONN
Suisse.
Etranger.
payable
Prix du nu
On s'abo
bureau

BULLE

La terre

Il faut bi
fameuse cor
se précipite
tesse de plu
l'heure, à
la terre.

Son pass
terre, l'hyp
contre entr
la queue co
réfiés, dilu
blement d
toxiques, n
cuper quel

A l'Acad
dant, les sa
siciens, ch
semblent
grande inc
quences d'
Halley et r
Ainsi ra
avec une
prochaine

La com
t-il, n'app
que depuis
bien proba
nète Nept
dement de
estiment c
en sera à
déjà une d
a mieux:
18 mai, el
son orbite
celui où le
et terre, s
mète étar
observate
projettera
du seile
verser en
une corde
diamètre
constituer
en est la
le plus l
dont la p
ralement
gée du cé
là son ax
par la ter
assez gra
traverser
quelques
une parei